

Formation en E-learning

Réseaux d'entreprises et pouvoirs publics locaux : comment développer des partenariats équilibrés ?

Comme managers de clusters et acteurs sur un territoire, les pouvoirs publics locaux font partie de votre écosystème. Pour autant, le monde politique répond à des règles et fonctionnements particuliers, parfois assez éloignés de ceux du monde économique.

Potentiellement prescripteurs, financeurs, législateurs, l'écosystème politique est un champ à explorer pour développer son cluster et soutenir sa filière.

Comment est composé l'écosystème politique local ?
Que peut-on en attendre ? Comment l'aborder ?
Comment structurer son discours et ses arguments ?

Durée : 1,5 jours

Dates : 20 mai (journée entière) +
3 juin 2022 (matin)

Lieu : e-learning ou proposez
d'accueillir cette formation dans vos
locaux

Frais pédagogique : 650€HT / pers
(prix adhérent) ou 950€HT / pers (prix
non adhérent)

Objectifs généraux

- Appréhender les différents acteurs et organisations de l'écosystème politique local.
- Savoir construire une stratégie de discours et d'actions pertinentes en fonction des enjeux des interlocuteurs politiques.
- Identifier les jeux d'acteurs courants dans le monde politique et savoir adopter les bonnes postures.

Intervenante



Cécile Michaux

Ancienne collaboratrice
politique,
DG de cluster,
Fondatrice de la société
Résonance

CV disponible sur demande

Programme journée 1

Timing	Contenu
09h00	Accueil, tour de table et attentes des participants.
9h30 – 12h30	<p>Qui fait quoi ? l'écosystème institutionnel local</p> <ul style="list-style-type: none">• Panorama du paysage institutionnel, services de l'Etat déconcentrés, collectivités locales, quelles compétences pour chaque acteur.• Les grands principes et étapes de la décision publique locale : quidécide, quel calendrier,• Les différents types d'acteurs, leurs rôles et leurs relations : élus, techniciens, cabinets.• Correspondance entre les thématiques de travail des clusters et les compétences publiques <p>Mise en situation</p> <ul style="list-style-type: none">• Sélection d'une situation réelle à travailler : quel besoin, quel interlocuteur, quel plan d'action.
12h30 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 17h30	<p>Construire une stratégie de contenus pertinente</p> <ul style="list-style-type: none">• Clarifier son attente et ses objectifs dans chaque interaction : obtenir de l'info, repérer une opportunité, sensibiliser sur les enjeux de la filière, exprimer une demande, ...• Se positionner dans les différents types d'interactions entre les clusters et les pouvoirs publics locaux : participation à des concertations, réponses à des AMI/AAP, financement par convention cadre, demande de financement spot, promotion/lobbying...• Les différents formats en fonction des objectifs : courrier, lettre ouverte/tribune, rdv formel ou informel, etc. <p>Mise en situation :</p> <p>Application des apports de la première demi-journée à la situation choisie de chacun, travail à mener pour la seconde demi-journée.</p>

Programme demi-journée 2

Timing	Contenu
09h00 - 12h30	<p>Tour de table et débrief sur la première partie</p> <p>Jeux d'acteurs et posture</p> <ul style="list-style-type: none">• Qui porte la parole : gouvernance et/ou DG, l'enjeu de la représentation.• Savoir décrypter les jeux d'acteurs en réunion. Observation des rôles, compréhension des enjeux des parties prenantes, écoute active, intelligence émotionnelle <p>Naviguer entre les postures en fonction des situations : construire et entretenir des relations de confiance, le ON et le OFF</p> <p>Mise en situation Sur la base de témoignages des participants, intégration des apports présentés</p> <p>Conclusion et perspectives Quelle prochaine action pour chacun ?</p>

Informations complémentaires

Prérequis éventuels : aucun

Méthode pédagogique

Une pédagogie interactive basée sur l'échange, les retours d'expérience entre participants et le partage de pratiques, de nombreux cas, des workshops et des mises en situation.

Moyen d'évaluation

L'évaluation consiste à s'assurer que les objectifs fixés par l'organisme de formation ont été remplis par rapport aux objectifs propres du stagiaire et dans une perspective d'évolution des pratiques professionnelles. Ainsi une évaluation écrite de l'action de formation est systématiquement distribuée aux stagiaires en fin de session qui font une évaluation au regard de plusieurs critères :

- Notation du contenu de la formation par rapport à leurs besoins initiaux
- Notation du déroulé et du séquençage de la journée de formation
- Notation de l'animation générale
- Notation de la pédagogie et de la facilité des transmissions
- Notation des conditions matérielles et d'accueil
- Description des points positifs et négatifs de la formation
- Description des acquis qu'ils souhaitent appliquer à leur pratique professionnelle

Ces évaluations sont en permanence prises en compte dans l'adaptation des formations mises en œuvre. Le préalable consiste en un tour de table en début de journée, animé de façon à identifier les besoins du stagiaire. Le même tour de table en fin de journée permet de mesurer l'évolution des connaissances/techniques acquises grâce à la formation et d'évaluer les changements de comportement qu'elle pourra permettre dans la pratique professionnelle du stagiaire.

Validation / Sanction de la formation

La validation est attestée par les fiches de présences de la formation et délivrance d'une attestation de participation par France Clusters sur demande uniquement.

Accès des personnes en situation de handicap

Les formations France Clusters sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter si besoin : formation@franceclusters.fr / 04 78 54 67 09

Mise à disposition des ressources pédagogiques

Les ressources pédagogiques sont transmises aux participants sur demande et peuvent revêtir différentes formes selon les formations : transmissions des supports pédagogiques par mail, impression des supports pédagogique le jour J, ou mise à disposition des supports pédagogiques dans des espaces en ligne. Cela sera précisé aux participants pendant la formation.

Information aux publics bénéficiaires

Nos [conditions générales de ventes](#) ainsi que notre [règlement intérieur](#) sont disponibles à tous et en toute